



## Le Mot du Maire



Chères Loubiéroises, Chers Loubiérois,

Nous voici déjà au mois de juillet, avec lui s'ouvre, je l'espère pour le plus grand nombre, la période des vacances.

Les dernières journées de juin nous rappellent, qu'avec l'été, arrivent aussi les grosses chaleurs.

Nous veillerons, grâce à notre CCAS, sur les personnes seules et vulnérables, en leur rappelant de bien s'hydrater ou même en faisant leurs courses si la chaleur leur rendait toute sortie impossible.

Je compte sur vous pour nous alerter si un danger apparaissait pour l'un de vos proches ou l'une de vos connaissances.

Nous veillerons aussi à la propreté de notre village, car nous rencontrons encore de nombreuses incivilités provenant de certaines personnes qui se débarrassent de leurs encombrants, de leurs canettes et de leurs déchets ménagers aux abords de la voirie ou au pied des conteneurs d'apport volontaire, dédiés seulement au papier et au verre.

Devant la richesse et la diversité de nos paysages, un village propre doit être une prise de conscience collective.

Je compte sur l'engagement de chacun pour respecter et préserver notre merveilleux cadre de vie et ce si bel espace naturel.

C'est dans ces situations que le mot solidarité prend tout son sens.

Je vous souhaite, en mon nom et au nom du conseil municipal, un très bel été.

**Le maire, Denis BELARD**

### MEMENTO

OUVERTURE MAIRIE Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 15h/18h

Tel/fax : 05.61.05.33

Mail : [mairie.loubieres@orange.fr](mailto:mairie.loubieres@orange.fr)

Site internet Commune de Loubières : <https://www.mairie-loubieres09.fr>

**PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS : sur Rendez-Vous**

**PERMANENCES CCAS : sur Rendez-Vous**



## Réunion 06 février 2021

Entrevue avec le SYMAR - Val d'Ariège  
Entreprise «Sogelink» (DT-DICT)  
Compte Administratif 2020  
Engagement des dépenses d'investissement 2021  
SIVE  
Fiche de poste : agent d'entretien et secrétaire

## Réunion 04 mars 2021

Budget 2021  
Dégrevement sur une partie du foncier non bâti  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
Commissions communales  
Logements communaux de l'ancienne école

## Réunion 07 avril 2021

Communication de l'état des indemnités des élus  
Compte de gestion et administratif 2020  
Affectation des résultats de 2020  
Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021  
Budget primitif 2021  
Subvention aux associations  
Subvention et information du CCAS  
Élections départementales et régionales : 13 et 20 juin

## Réunion 05 mai 2021

Approbation des pactes de gouvernance, financier, fiscal et de mutualisation de la Communauté d'Agglomération  
Équipements spéciaux pour les véhicules période hivernale  
Transfert de compétence du PLU en PLUi  
Recensement de notre commune  
Élections départementales et régionales : 20 et 27 juin  
Commission de contrôle des listes électorales  
Cérémonie du 8 mai

## Réunion 2 juin 2021

- Choix des deux entreprises pour la réalisation des bâches de lutte contre l'incendie à Mailhac et au Col del Fach
- Adhésion au Service Santé Sécurité au Travail du Centre de Gestion 09
- Organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021
- Transition écologique
- CCA

## Réunion 2 juillet 2021

- Choix

## LOUBIÈRES Village Étoilé

La participation de Loubières au concours «Villes et villages étoilés» (édition 2020), organisé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), a été récompensée par un LABEL 2 Étoiles. Ce label est valable 5 ans. 364 communes sont lauréates en France dont deux en Ariège.



Des conseils et axes de progrès concernant le respect de la réglementation, la conception, les usages, les choix techniques nous ont été donnés afin d'améliorer encore la qualité de la nuit dans notre commune. L'ajustement de la durée d'éclairage, la mise en place de signalisation passive, l'amélioration de l'équipement (orientation des sources lumineuses, puissance, couleur des sources,...) feront l'objet de réflexion en association avec le SDE09.

Des actions de sensibilisation aux enjeux de la pollution lumineuse (environnement, santé, biodiversité, énergie, climat, astronomie...) pourront être engagées en direction des habitants. Un panneau «Village étoilé» sera installé aux deux entrées de la commune.

## FOYER RURAL

Après plus d'une année à vivre avec la pandémie, tous les membres du foyer ont opté pour un maintien de notre fête locale dans le respect des mesures en vigueur et dans une reprise mesurée des festivités.



Ainsi, nous vous proposons cette année un jour de fête au lieu de deux, qui se déroulera le **samedi 31 juillet**.

Au programme, une après-midi détente avec le traditionnel concours de pétanque, et pour le début de soirée, un moment gourmand et musical autour de tapas et banda.

Nous comptons sur votre présence, espérant vous retrouver à cette occasion...

Toute l'équipe du foyer.

Au service des habitants, et notamment des plus fragiles, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) a pour vocation d'accompagner les usagers dans leurs démarches. Il intervient particulièrement auprès des personnes en difficulté ou en grande précarité, des personnes âgées et en situation de handicap.

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans « canicule » et « grand froid », le CCAS met en place un registre nominatif sur lequel les personnes isolées peuvent s'inscrire. Si vous pensez être concerné.e, vous pouvez retourner le formulaire que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres.

### Comment joindre le CCAS ?

Par courrier : une boîte aux lettres est installée devant la Mairie

Par mail : [ccas.loubieres.ariège@gmail.com](mailto:ccas.loubieres.ariège@gmail.com)

Au secrétariat de la Mairie : 05 61 05 33 65 qui peut vous mettre en lien avec un des membres du CCAS.

### Qui fait partie du CCAS ?

Frédéric JEAN, Fabienne VIGNES, Marie ROUGE, Quentin MICHELON, Aline VIDEAU, Jehanne FIEVET-PERCHERON, Reine FOLTRAN, Anne MORANDEIRA, sous la présidence du maire de la commune Denis BELARD.

Toute demande parvenant au CCAS sera traitée en toute confidentialité.



## QUE FAIRE EN PÉRIODE DE CANICULE ?

**N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.**

MAUX DE TÊTE      CRAMPES      NAUSÉES

**Protégez-vous**

RESTEZ AU FRAIS      BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[meteo.fr](http://meteo.fr) • #canicule

Gabin ROQUES né le 4 avril 2021



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION ÉDUCATIVE - SIVE



Le Syndicat Intercommunal à Vocation Éducative (SIVE) réunit les trois communes Saint-Jean-de-Verges (SJV), Crampagna et Loubières.

Il a pour mission de gérer le fonctionnement des écoles : les deux sites situés à Crampagna (maternelle) et Saint-Jean-de-Verges (élémentaire) accueillent 253 enfants de nos 3 communes.

La présidence est assurée à tour de rôle par chacune des communes pour une durée de deux ans. Actuellement le bureau du SIVE est constitué de la présidente Sophie Navarro (Saint-Jean de Verges) et des deux vice-présidents : Michel Mabillot (Crampagna) et Fabienne Vignes (Loubières). Le SIVE emploie 11 salariées qui s'investissent dans l'accueil, l'aide aux plus jeunes, l'animation, la restauration, l'entretien et l'hygiène des locaux, la gestion administrative...

La prestation Alae est depuis 2014 confiée à une association d'Éducation populaire (Les Francas puis EPIO9 et La Ligue de l'Enseignement), 7 animateurs et animatrices interviennent quatre jours par semaine sur le temps périscolaire.

Le service de restauration scolaire (Ariège restauration), la garderie dès 7 h 30 tous les matins et l'accueil de loisir (ALAE) jusqu'à 18 h 30 permettent d'accueillir les enfants en s'adaptant aux horaires des parents.

La rentrée de septembre 2021 verra la création d'une septième classe sur le site de SJV ce qui va entraîner ré-aménagement et création de nouveaux espaces.

La crise sanitaire a induit un accroissement des dépenses de fonctionnement : masques chirurgicaux fournis aux enfants et aux personnels SIVE, produits de désinfection et augmentation de la fréquence des nettoyages et désinfections, mise en place d'une seconde salle de restauration à SJV afin de respecter les distances entre les groupes, achat de tables plus adaptées pour une disposition en quinconce des enfants pendant le temps des repas...

Ces différents éléments permettent de comprendre l'augmentation **importante** du budget global du SIVE (+ 15 %) en 2021. Chaque commune participant au prorata de sa population générale, la participation de Loubières représente 13,98 % du budget global du SIVE. Le montant versé par la commune de Loubières s'élèvera en 2021 à 67 838 euros (soit 30,76 % du budget de fonctionnement de la commune).



# BUDGET PRIMITIF 2021

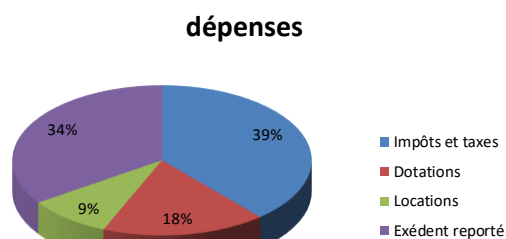
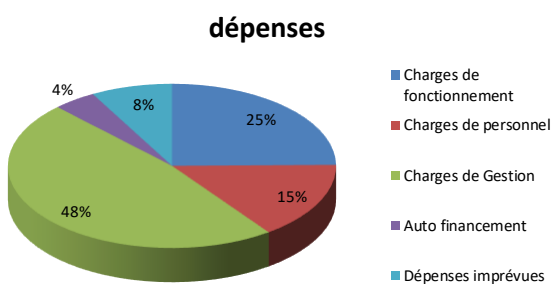
## commune de Loubières

- Budget primitif 2021 -

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	
Charges de fonctionnement	24%
Charges de personnel	14%
Charges de Gestion	46%
Auto financement	4%
Dépenses imprévues	8%
Autres	4%

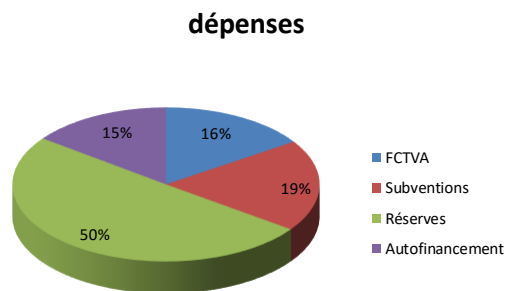
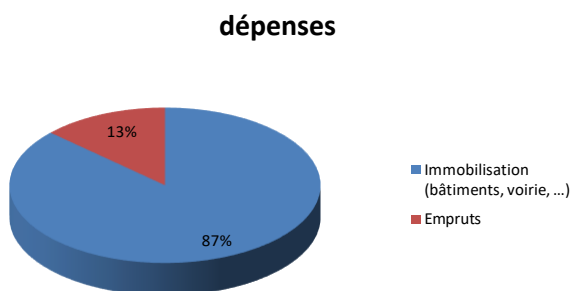
Recettes	
Impôts et taxes	39%
Dotations	18%
Locations	9%
Exédent reporté	34%



### INVESTISSEMENT

Dépenses	
Immobilisation (bâtiments, voirie, ...)	87%
Emprunts	13%

Recettes	
FCTVA	16%
Subventions	19%
Réserves	50%
Autofinancement	15%



### ACQUISITION D'UN VÉHICULE COMMUNAL



La commune est propriétaire d'une 205 utilitaire, depuis la fin du mois d'avril 2021, elle servira aux déplacements des agents communaux et aux transports des matériels nécessaires au fonctionnement de la commune.

Vous la reconnaîtrez peut-être...

En effet, elle a arpenté pendant de nombreuses années les voies communales.

## CÉRÉMONIE du 8 MAI 2021 - COMMÉMORATION de la VICTOIRE de 1945

En application des règles sanitaires, la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en comité restreint. En présence de quelques élus, Monsieur le Maire a déposé une gerbe au monument aux morts de la commune.

«Soixante-seize ans plus tard, nous nous unissons par la pensée pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi..... Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.»



Discours de Geneviève DARRIEUSSECQ,  
Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées,  
chargée de la mémoire et des anciens combattants

## TIQUOTHEQUE

tiTIQUE ([www.inrae.fr](http://www.inrae.fr)) est un programme de recherche participative partenarial qui vise à mieux comprendre l'écologie des tiques et les maladies qu'elles transmettent (humains et animaux), dont la maladie de Lyme.

L'objectif de ce programme :

- Faire progresser les connaissances scientifiques sur l'écologie des tiques et permettre le développement de nouveaux outils de prévention des maladies transmises par les tiques
- Impliquer les citoyens dans la recherche de façon à résoudre un problème de société
- Co-construire les questions de recherche avec les différents acteurs (chercheurs, citoyens, professionnels)
- Organiser une collecte d'informations et de tiques piqueuses sans précédent, unique en France et accessibles à tous les chercheurs.
- Créer des moments de rencontre et de débats privilégiés entre les chercheurs et les professionnels
- Mettre en place une collection d'échantillons et de données associées unique en France, accessible à tous les chercheurs : une tiquothèque.

Déjà plus de 40 000 tiques piqueuses ont été envoyées aux Chercheurs depuis le début du programme.

La mairie a souhaité participer à cette collecte en commandant, auprès de l'INRAE des kits de collecte composés de :

- Une feuille expliquant le programme et la procédure à suivre ;
- Un questionnaire à remplir pour signaler la tique avec le conditionnement et l'envoi ;
- Un tube d'éthanol qui permet de conserver la tique.



### Promotion de l'adaptation au changement climatique

Le climat change : en Ariège, la température a déjà augmenté de +1,5°C depuis les années 60. A l'horizon **2050**, on prévoit qu'elle augmente encore jusqu'à + 3°C ! Ces changements se poursuivent et s'intensifient, nous aurons :



- des canicules fréquentes en été : en 2050, 1/3 de l'année sera anormalement chaud !



- des cumuls de pluie équivalents sur l'année mais plus variables et plus d'événements météo extrêmes



- des températures plus chaudes en hivers aussi et une saison d'enneigement plus irrégulière et plus courte
- des sols plus secs avec de fréquentes sécheresses.

Les impacts de ces changements seront nombreux sur notre environnement :



- augmentation des vagues de chaleur et donc stress thermique pour les humains comme pour les animaux,

- pressions sur la ressource en eau, qui impactera sa quantité et sa qualité et créera des conflits d'usage (hydroélectricité, loisirs, agricoles, etc.)



- pressions sur la biodiversité et les écosystèmes, cela dégradera les services qu'ils nous rendent (régulation du cycle de l'eau, alimentation, etc.)

- augmentation des risques naturels dont inondations, sécheresse et canicules, incendies de forêt, retrait-gonflement d'argile, etc.

On entend parfois : « On a le temps ! on verra bien au fur et à mesure... » mais non ! Ce sont les actions et décisions d'aujourd'hui qui conditionnent notre adaptation de demain. Prendre en compte ces évolutions connues dès aujourd'hui, et ses impacts sur nous et notre environnement, c'est s'assurer de pouvoir encore bien vivre sur notre territoire en 2050 et après !

Dans toutes les décisions qui sont prises aujourd'hui : réaménagement d'une zone, réfection de bâtiments communaux, exigez que ces évolutions climatiques soient bien prises en compte !!

Pour ne pas se tromper, on peut garder ces quelques éléments à l'esprit :

- Favoriser le fonctionnement naturel des écosystèmes :
  - Favoriser l'**infiltration** de l'eau et la désimperméabilisation des sols
  - Préserver les **zones humides** et les zones d'expansion de crues
  - Préserver la **continuité écologique** et les réservoirs de biodiversités (les haies dans les paysages agricoles, les boisements le long des cours d'eau, etc.)
- Prendre en compte l'**augmentation des risques naturels** dans les aménagements (dimensionnement, éviter les rejets de vulnérabilité etc.)
- En ville/village : favoriser la présence de **l'eau, du végétal** (local et adapté) **et les revêtements et couleurs** limitant l'accumulation de chaleur



Bien sûr, l'adaptation ne va pas seule, continuons à réduire les émissions de gaz à effet de serre (actions d'atténuation). Et surtout, **devenons beaucoup plus sobres : dans l'utilisation des ressources (dont l'eau !), dans les déplacements et les transports, dans la consommation énergétique, la consommation de l'espace...**

Pour en savoir plus : Lucile Chamayou : [l.chamayou@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:l.chamayou@parc-pyrenees-ariegeoises.fr)



## EVOLUTION DES SERVICES DU SMECTOM

**Rappel des jours de collecte :**

**Bac individuel :**  
Vendredi  
semaine  
impaire

**Sacs jaunes :**  
Vendredi  
semaine  
impaire

- L'arrêt des prises de RDV grappins déchets verts depuis début mai 2021.
- Le maintien des dépôts de déchets verts en déchetterie pour les usagers
- La mise au prêt gratuite de broyeurs électriques aux particuliers.
- **A partir du 22 novembre 2021, mise en place de bac individuel pour la collecte des emballages. Une réunion publique sera organisée à l'automne pour expliquer le futur fonctionnement.**

Le SMECTOM tient à votre disposition un [dépliant 3 pages](#) «**LES SERVICES DE GESTION DES DECHETS VERTS EVOLUENT**» vous informant des nouvelles modalités mise en place.

Un livret [«Mon jardin zéro déchet»](#) riche en propositions pour apprendre à gérer autrement nos jardins est également à votre disposition dans tous les points d'accueil Smectom et en déchetterie.

## NOTRE ESPACE PROPRETÉ



**Nous comptons sur le civisme de tous...**

